

# **La micro-géopolitique des ressources : nouvelle dimension exploratoire de la sécurité alimentaire**

**Colloque International de géographie politique**  
*L'Espace politique : concepts et échelles*  
**Reims, 2-4 avril 2008**  
**Université de Reims Champagne Ardennes (URCA)**

Pierre JANIN  
Chargé de Recherches IRD  
UMR 201 « Développement et sociétés »  
Centre IRD de Hann  
Route des Pères Maristes  
BP 1386 DAKAR – HANN (Sénégal)  
Tél. : (00 221) 33 849 35 95  
Mél. : [pierre.janin@ird.sn](mailto:pierre.janin@ird.sn)

En milieu rural sahélo-soudanien africain, la vie quotidienne s'organise autour de temporalités et de spatialités multiples et récurrentes, tantôt courtes et régulières, tantôt éloignées et sporadiques, façonnées par les aléas et les imprévus. L'habitat y est souvent dispersé, en unités spatiales regroupant plusieurs ménages apparentés. La mise en commun de certains facteurs de ressources y est presque toujours une nécessité, faute de recours supplémentaires à rechercher vis-à-vis de l'Etat, des ONG ou des réseaux. Toutefois, ce « vivre ensemble » est parfois fragilisé par certaines percées individualistes (dispersion géographique et émancipation économique) en période de crise alimentaire. Chaque groupe familial évolue donc entre les deux pôles de cette tension, la régulation sociale servant à maintenir la cohésion tout en imposant certaines décisions. Chaque individu occupe une place distincte, lié à son statut, son âge et son champ de compétences. C'est pourquoi, la concession, tantôt simple cour, tantôt espace multipolaire, constitue une scène privilégiée d'inscription des rapports sociaux de production et de pouvoir, souvent hiérarchiques et inégalitaires.

Dans ces sociétés, l'insécurité alimentaire est plus qu'un aléa, c'est un risque probabilisable à court terme, différemment perçu et réapproprié par les individus, sur la base de l'expérience accumulée, des savoir-faire, des recours possibles (Corbett 1988). Ce risque d'insécurité dépend d'abord du niveau de ressources immédiatement mobilisables (grenier, bétail, épargne) soumis à un double processus de décapitalisation et de reconstitution selon les périodes (Cambrézy et Janin 2003). Autour de ces ressources, souvent insuffisantes et inégalement réparties, se cristallisent donc des enjeux alimentaires et sociétaux essentiels pour l'individu comme pour le ménage. Le grenier est à la fois le lieu central de stockage des réserves « *mais également un espace social où se déploient des micro-stratégies de pouvoir, illustrant le caractère inégalitaire des régulations mises en œuvre* » (Janin 2004). C'est pourquoi, la notion de capacité d'accès et de droit d'usage – qui fonde aussi les fragilités de toute nature (Adger 2006) – semble jouer un rôle stratégique dans l'émergence et à la reproduction de situations d'insécurité alimentaire mesurées à l'échelle du ménage, voire de l'individu. Mais elle n'est pas seule en cause : le contrôle social exercé sur les individus joue également un grand rôle (Adams 1993 ; Janin 2006a et 2006b). D'où le parti pris, dans ce texte, d'accorder une attention particulière aux temporalités courtes et aux grandes échelles à l'aune de ce que J.-F. Bayart appelait la

« microphysique du pouvoir ». Là réside sans doute un des défis majeurs actuels pour les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, toujours confrontés aux difficultés d'un ciblage géographique et social efficient (Shipton 1990).

Afin de confirmer ces hypothèses, le choix a été fait de partir d'un cas précis d'étude. En effet, la concession rurale, unité familiale multipolaire et complexe de vie, peut parfaitement être considérée comme l'expression d'un pouvoir territorialisé s'exerçant différemment sur les biens (terre, arbre, récoltes, bétail, argent) et les personnes qui la composent ou s'en réclament (Watts 1983)<sup>1</sup>. Toutefois, afin de gagner en représentativité, au cas par cas, des éléments supplémentaires d'information pourront être mobilisés dans les données échantillonnées afin de rappeler le caractère multiscalaire de la vulnérabilité à l'insécurité (de l'individu à la province).

## 1. Le micro-suivi de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire, en milieu rural sahélo-soudanien, est un phénomène complexe à appréhender et à mesurer même si le manque et la faim ressentis paraissent relativement simples à établir. Si le village ou le département sont des échelles intermédiaires pertinentes pour alimenter des systèmes d'information géo-localisés (système d'alerte précoce par exemple), ils s'avèrent beaucoup moins opératoires pour le ciblage d'actions préventives ou curatives efficaces. D'où le tropisme marqué, depuis une décennie pour l'échelle micro- d'observation et d'analyse, encore renforcée par la montée en puissance de l'épidémiologie et de la nutrition dans le champ considéré (Crombé et Jézéquel 2007 ; Janin 2008a).

Cela s'explique par la variabilité spatio-temporelle des situations de pénurie alimentaire à l'échelle familiale et intra-familiale. Certes, le phénomène de « soudure alimentaire »<sup>2</sup> réapparaît chaque année, en saison des pluies (« l'hivernage »), mais son apparition, sa durée et son intensité sont rarement identiques. Certaines années, ce dernier peut être précoce, profond et durable : lorsque, par exemple, les récoltes ont été peu abondantes (en raison d'une pluviométrie insuffisante ou irrégulière ou par suite d'attaques parasitaires) ou que les recours déployés se sont révélés inefficaces. Inversement, il peut, en d'autres temps, être tardif, limité et contenu (Janin 2004, 2007a). Ainsi, un chef de ménage peut faire le choix de « vivre une soudure » anticipée, achetant du mil ou du sorgho sur le marché lorsque les prix sont peu élevés et retarder de plusieurs mois la consommation de ses récoltes stockées dans les greniers. C'est pourquoi, chaque soudure alimentaire est différente : dans ses lieux, ses temporalités, ses acteurs. Cela tient aussi au fait que l'insécurité alimentaire n'est pas seulement liée au manque de ressources alimentaires produites sur l'exploitation : elle dépend aussi fondamentalement d'un déficit de capacité d'accès au marché et d'un déficit de capacité de mobilisation de partenaires d'échange (famille et amis).

Qui plus est, le temps est également un élément très important dans la qualification de la pénurie. Le temps n'est pas un neutre arithmétique (Moseley 2000 ; Champaud et Poncet 1999). Bien au contraire, il est, dans les sociétés sahélo-soudanaises, animé par des tensions, des scansions et des accélérations qui lui attribuent progressivement un contenu social et économique subjectivé. Ainsi, les termes de l'échange (entre le bétail et les céréales) sont caractérisés par de fortes

---

<sup>1</sup> Les enquêtes ont été réalisées, dans le cadre du programme « Vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle » de l'UR 106 de l'IRD, initié et coordonné entre 2001 et 2004 par Georges Courade, Directeur de Recherches. Cette recherche a été menée, par G. Courade, P. Janin et F. de C. Ouedraogo (Université de Ouagadougou), auprès d'un échantillon stratifié de trente villages, représentant 592 ménages ruraux dans une province sahélo-soudanienne de la partie orientale du Burkina Faso (la Gnagna). D'autres enquêtes ont parallèlement été réalisées par des chercheurs en nutrition publique.

<sup>2</sup> Défini « comme toute période temporelle de plus de 7 jours au cours de laquelle un ménage se nourrit avec des céréales qu'il n'a pas produites » (Janin et Martin-Prével 2006).

fluctuations saisonnières et inversement proportionnelles qui ont un impact alimentaire et financier (Reardon et Matlon 1989). Le prix des céréales est moindre après les récoltes, lorsque les disponibilités globales sont supérieures à la demande puis connaît un renchérissement progressif au fur et à mesure que les mois s'écoulent. Dès lors, il semble pertinent de bien prendre en considération, à la fois, la mesure de l'amenuisement des ressources et la temporalité de l'ensemble des décisions anticipatrices ou réactives (Janin 2007b).

C'est pourquoi, notre approche de géographie sociale a systématiquement cherché à identifier des marqueurs temporels (d'apparition, de durée, de récurrence), des indicateurs de sévérité (niveau de la ration, volume des achats céréaliers, suivi des prix) de l'insécurité alimentaire. Faute de quoi, sa mesure reste rudimentaire, allusive et subjectivée (Coates 2004). De même, les bilans céréaliers (FAO et CILSS) s'en tiennent le plus souvent à une estimation des récoltes produites sur l'exploitation, rapporté au « nombre de bouches à nourrir » du ménage et éventuellement confronté à une norme fluctuante de consommation.

Afin de mieux prendre en compte cette variabilité spatio-temporelle, deux outils méthodologiques ont été mis au point lors de ces recherches en milieu rural gourmantché. D'abord, un dispositif de mesures individualisées des greniers céréaliers a été mis en place (circonférence à la base, au milieu et au sommet, épaisseur, hauteur de remplissage) afin de déterminer le volume du contenant et de son contenu<sup>3</sup>. La valeur en m<sup>3</sup> a ensuite été convertie en kilos à l'aide d'une table de valeur. Ont été prises en compte la nature de chaque céréale (mil ou sorgho), la qualité du grain (bien ou mal formé) ainsi que le phénomène de tassage ou non qui induisent des variations importantes (cf. tableau 1).

	Non tassé (épi / grain)	Tassé (épi / grain)
Sorgho blanc bien formé	148,6 / 104,9	222,1 / 169,7
Sorgho blanc mal formé	132,3 / 95,6	204,0 / 134,7
Sorgho blanc mixte	143,9 / 100,3	215,3 / 152,7
Mil	(1)	155,5 / 109,5

Source : Enquête personnelle (janvier 2004). Chiffres en kg. 95 pesées pour le sorgho non tassé, 141 pesées pour le sorgho tassé, 50 pesées pour le mil dans 13 villages de la Gnagna. Le contenu en épis a ensuite été battu sur place. (1) Les épis de mil, soigneusement rangés dans les greniers sont, de ce fait, toujours tassés.

**Tableau 1 : Equivalences en kilos d'1 m<sup>3</sup> de céréale**

Parallèlement, toutes les données concernant chaque grenier – individuel ou collectif, proche ou éloigné –, ont subi des tests de cohérence avant d'être reportées sur un chronogramme mensualisé (cf. figure 1). Ainsi, ont été relevés les épisodes d'ouverture et de fermeture du grenier, pour la consommation familiale (notée G), la vente ou l'entraide. Puis, à l'aide d'un déclaratif précis des réponses apportées par chaque chef de ménage aux différents épisodes de manque (d'au moins 7 jours), ont été pointées toutes les décisions d'achats alimentaires et de leur consommation (notées A), parfois associée avec les céréales produites sur l'exploitation

<sup>3</sup> La formule suivante a été appliquée : si la circonférence  $C = 2\mu r$ , si la surface de base  $SB = \mu r^2$ , si le volume =  $SB \times \text{hauteur} (H) = \mu r^2 \times h$ , alors le rayon  $R = C/2\mu$ . Pour un grenier ayant une circonférence de 6 mètres et une hauteur de 2 mètres : le volume  $V = \mu r^2 \times h = 3,14 \times (C/2 \times 3,14)^2 \times 2 =$

$$\text{Soit } V = \frac{C^2}{2\mu^2} \times H \quad v = \frac{36}{39,43} = 5,71 \text{ m}^3 = \text{volume utile théorique}$$

(noté G/A) ainsi que leur volume en nombre de *yorouba*<sup>4</sup>. Les transferts alimentaires familiaux ou amicaux figurent également (ici don de 20 *yorouba* pour une invitation de culture). Enfin, le volume moyen de la ration céréalière quotidienne a été ajouté afin de montrer la nature des ajustements alimentaires intervenus en période de pénurie. Avec 20 personnes résidentes (3 sont en déplacement au Niger), cela correspond à un ratio journalier par équivalent adulte<sup>5</sup> de 0.54 *yorouba* après-récolte à 0.47 *yorouba* en période de soudure. L'ensemble fournit un tableau de bord précis et cohérent de l'année alimentaire vécue : les périodes de surplus et de stress alimentaire alternent ou se recombinent, montrant combien les situations de pénurie sont parfois difficiles à appréhender temporellement (op. cit. 2004, p. 919).

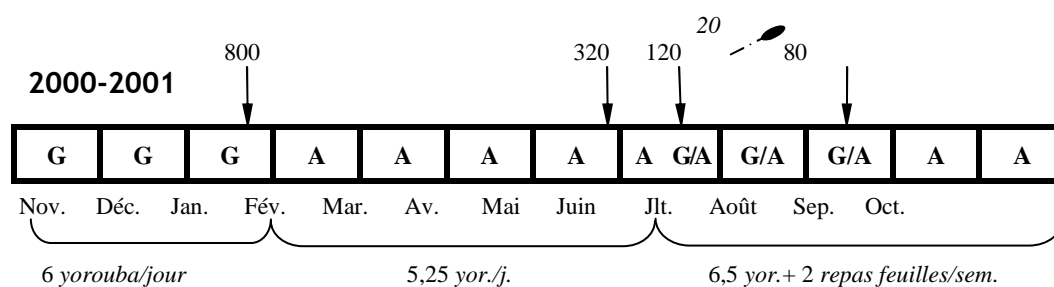


Figure 1 : Chronogramme alimentaire mensualisé (Ménage C, cas d'étude)

## 2. Les lieux et les échelles de l'insécurité alimentaire

Afin de mettre en exergue l'hétérogénéité des situations alimentaires à l'échelle micro-géographique et sociale, le cas d'une vingtaine de ménages gourmanché vivant dans une même cour rurale (village de Doyana, dans le département de Coalla) a été retenu (figure 1).

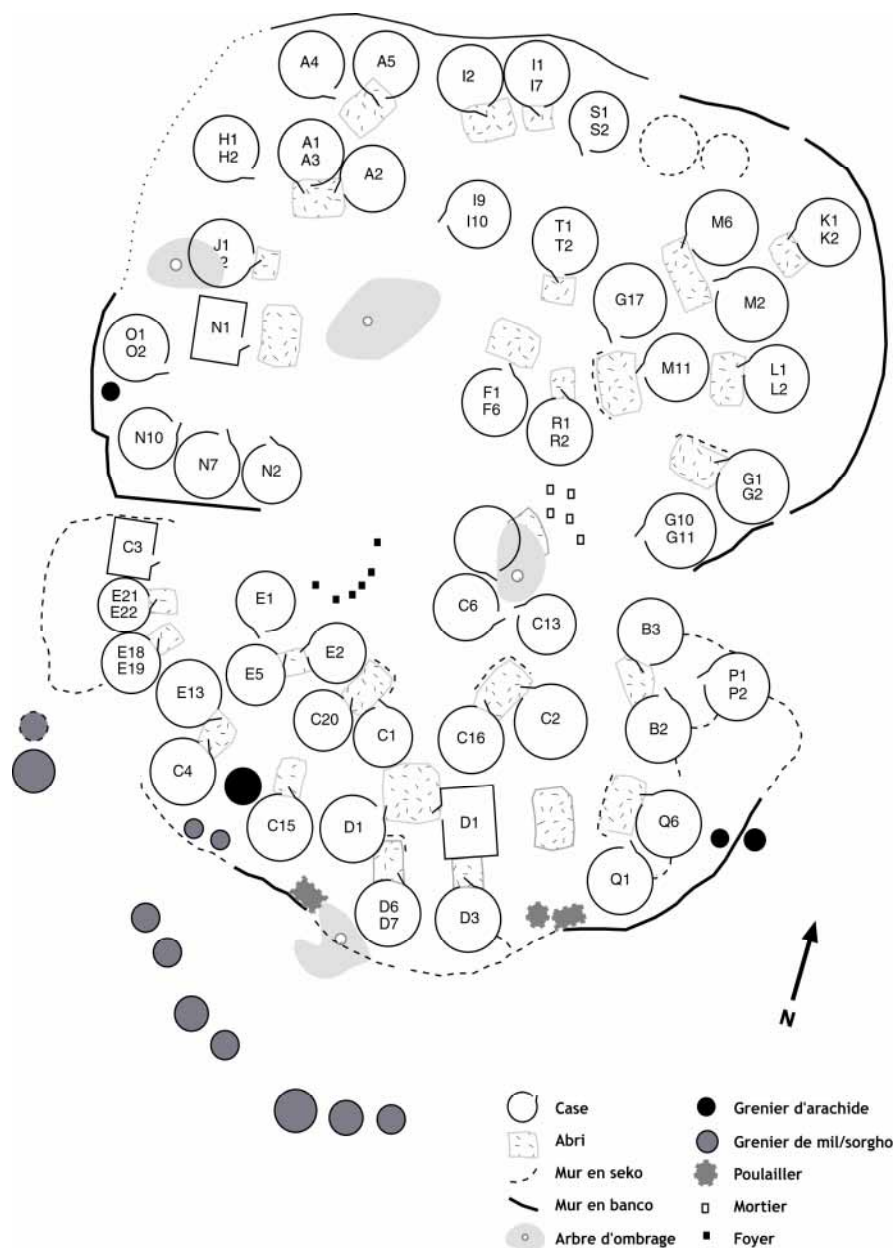
Cette cour collective est organisée selon le schéma socio-spatial dominant, même s'il tend à évoluer avec la segmentation lignagère et le phénomène marqué d'individualisation progressive des ménages. La concession est constituée de plusieurs cases d'habitation en banco (terre), entourées par un mur d'enceinte, disposées autour d'une cour centrale qui constitue, à certains égards, une véritable scène sociale (réunions et repas). Cet espace multipolaire possède une structure sociale et économique complexe : 20 ménages apparentés – chacun étant identifié par une lettre, soit 193 personnes (chacune ayant un numéro d'ordre), ayant des relations complexes dans le domaine agricole et alimentaire (entraide, don, prise en charge) – y cohabitent. Chaque ménage regroupe lui-même parfois plusieurs unités de production et de consommation ne disposant pas des mêmes droits et ressources matérielles, sociales comme politiques.

Lors de la première des trois enquêtes, en novembre 2001, 7 individus étaient partis en migration de travail, 105 étaient sur le point de rentrer du hameau de culture où ils avaient passé la période des travaux agricoles et 5 pratiquaient une migration saisonnière liée à l'activité de transhumance. En 2001, la concession pouvait se targuer de posséder : 20 greniers collectifs et 5 greniers individuels, la plupart étant distants de la concession ; 21 champs collectifs, 15 champs individuels, 56 droits de culture annuels renouvelables, 14 portions de verger et 7 « brousses » (pas nécessaires cultivables). Aucune parcelle en jachère n'était recensée. Un cheptel non négligeable de petits ruminants (moutons et chèvres) était, en outre, embouché dans la cour

<sup>4</sup> Plusieurs mesures proches de *yorouba* existent. Leur contenant varie, de même que le niveau de remplissage en grains de mil et de sorgho au cours de la transaction d'achat et de vente. Son poids fluctue entre 2,7 et 3,3 kg. Par convention, le chiffre de 3 kilos de grain a été retenu.

<sup>5</sup> Par convention, un homme adulte équivaut à 1.0, une femme adulte à 0.7, un adolescent de mois de 10 à 15 ans à 0.5 et un enfant de moins de 3 à 10 ans, à 0.3.

(sous les abris). Cette distinction « collectif »/« individuel », faite spontanément par tous les enquêtés, est un élément important de différenciation. Elle illustre à la fois la nature communautaire et inégalitaire de la régulation sociale qui s'exerce en terme de gestion des ressources et de droits d'accès. Nous y reviendrons.



**Figure 2 : Cour familiale à Doyana (Département de Coalla)**

Cette concession appartient à un échantillon stratifié de 160 unités collectives d'habitat, représentant 592 ménages enquêtés dans 30 villages au cours de deux années agricoles et alimentaires (2001 et 2002). Elle est située dans la partie la plus septentrionale de l'aire d'étude (Ouedraogo 2006). Les départements de Coalla et de Manni étant, d'après le diagnostic territorial villageois réalisé en juillet 2000, ceux où le risque d'insécurité alimentaire paraissait le mieux établi (cf. figure 3).

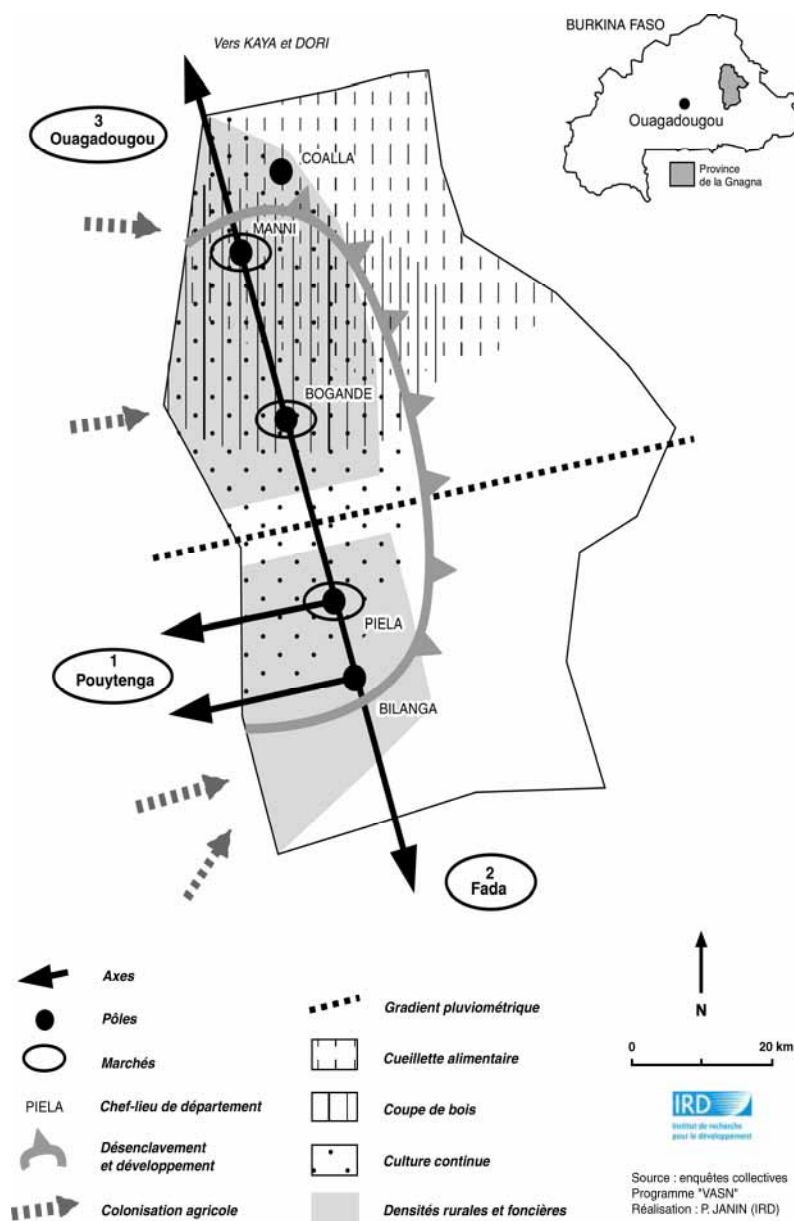


Figure 3 : Les structures géographiques de la vulnérabilité à l'insécurité

En effet, les différents indicateurs apparents collectés indiquent un niveau élevé de pression sur les ressources (bois, terre, eau, arbre) compte tenu de la densité rurale (supérieure à 80 hab/km<sup>2</sup> en 1998) et du fort taux de croissance annuelle de la population (environ 3%). Le phénomène de saturation foncière y est encore accéléré par l'installation de migrants issus du Plateau Central mossi et par la délocalisation géographique saisonnière (en période de semis et de soudure alimentaire) d'une fraction des ménages dans les hameaux de culture. Les sols sablonneux sub-sahéliens y sont peu fertiles et fortement dégradés en raison de la disparition progressive de la jachère sous l'effet de la coupe accélérée de bois de chauffe et d'une charge pastorale croissante dans les villages. La gestion du foncier coutumier participe également de cette disparition : les droits d'occupation, peu sécurisés face aux nouvelles demandes, impliquent une mise en culture continue des sols et accélère la création de nouveaux hameaux de culture. Cette compétition pour l'accès à la terre est très inégalitaire (Courade 2001) : les

ménages peuls sont, par exemple, souvent exclus des procédures de répartition des droits de culture annuels dans les bas-fonds aux potentialités agricoles plus élevées.

De plus, cette « zone à risque » (Janin 2006d) possède l'indice d'aridité le plus élevé pour la province (2,8) et les précipitations moyennes décennales y sont inférieures à 550 mm (contre 650 mm dans la fraction méridionale). Si la culture de base reste le sorgho blanc, complété par le mil et l'arachide, l'activité d'embouche animale s'est beaucoup diffusée depuis deux décennies à côté d'un élevage transhumant plus traditionnel (essentiellement peul). Et si certains villages, proches de retenues d'eau artificielles, ont connu une relative diversification de sources de revenu grâce à la pêche, au maraîchage et la culture du riz, tel n'est pas le cas des villages du département de Coalla qui souffrent d'un enclavement saisonnier marqué et restent à l'écart des initiatives de développement.

### 3. L'insécurité différentielle liée aux disparités de ressources

La province de la Gnagna, située dans la partie orientale du Burkina Faso ne constitue pas un objet géographique particulier. Elle n'est ni la plus déshéritée, ni la plus emblématique des changements sociétaux et environnementaux en cours en zone sahélo-soudanienne (Raynaut et al. 1997). L'intérêt porté à cet espace agropastoral, où cohabitent populations gourmantché, peule et mossi, tient plus certainement à certains paradoxes qui dessinent en filigrane une territorialisation incertaine et des identités fluides.

Le premier tient au fait que l'enclavement, sous toutes ses formes, ne réduit pas le champ de la mobilité (des biens et des personnes). La vétusté du réseau de pistes rurales comme la faiblesse des moyens de transport sont loin de constituer une barrière : les petits marchés hebdomadaires sont fréquentés par de nombreux colporteurs et collecteurs-rabatteurs opérant pour le compte de commerçants grossistes comme par l'ensemble des actifs familiaux. Achat et revente de céréales et de bétail sont d'ailleurs des activités saisonnières, parfois un peu improvisées (faute de capital et de savoir-faire) mais pratiquées par un nombre croissant d'actifs.

Le deuxième, touche plus directement à la problématique considérée : en dépit d'une faible différenciation des conditions de production (aptitudes culturales limitées de sols, disponibilités monétaires réduites, outillage rudimentaire, usage parcimonieux des intrants) et des modes de vie agropastoraux dans ce « petit espace densifié » (de 8.400 km<sup>2</sup>), le niveau réel des ressources fluctue à chaque niveau d'analyse (individuel, ménage, village, département). Ce phénomène de décalage vient infirmer certains discours extérieurs uniformisants, parfois déterministes ou misérabilistes (des développeurs notamment), sur l'égalitarisme sahélien villageois (Janin 2006c).

Cette variabilité spatio-temporelle a déjà été mise en évidence à l'échelle régionale et locale (Janin 2004, 2007 ; Janin et Martin-Prével 2006)<sup>6</sup>. Nous avons également insisté sur la nécessité de rompre avec l'idée de saisonnalité figée, l'insécurité alimentaire pouvant à la fois être aléatoire, pernicieuse ou héritée. Notre propos est ici de montrer l'ampleur des disparités de ressources existantes à l'échelle du ménage, considéré comme la plus petite unité économique fonctionnelle (pas nécessairement démographique, ni agricole, ni même de consommation). Simple à établir sur le papier, leur imparfait recouvrement et leur imbrication nous ont parfois plongé dans un abîme de perplexité « sur le terrain ». Où commence et où finit l'unité « ménage » ? Pour y parvenir, il aura fallu systématiser la collecte de données afin de reconstituer, pas à pas, l'univers fonctionnel de vie et décisionnel de chaque ménage de la concession de Tindano Telifoudiba (chef de cour)<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Pour l'ensemble de l'échantillon régional, la couverture céréalière atteignait 180 jours en moyenne en 2001 contre 250 jours en 2002.

<sup>7</sup> Seuls les ménages I et K, ayant quitté définitivement la concession en 2002, ont été exclus de la comparaison.

Par chance, les années agricoles 2000-2001 et 2001-2002 ont fourni des cadres temporels courts et suffisamment contrastés. Si la campagne 2000-2001 a été marquée par une forte irrégularité pluviométrique (démarrage tardif et arrêt des pluies en milieu d'hivernage) nécessitant parfois plusieurs opérations de semis, l'année suivante a été satisfaisante même si les prix des céréales sont restés comparativement élevés. Ainsi, la durée moyenne de couverture céréalière atteignait, pour l'ensemble de l'échantillon, 250 jours en 2002 contre seulement 180 jours en 2001.

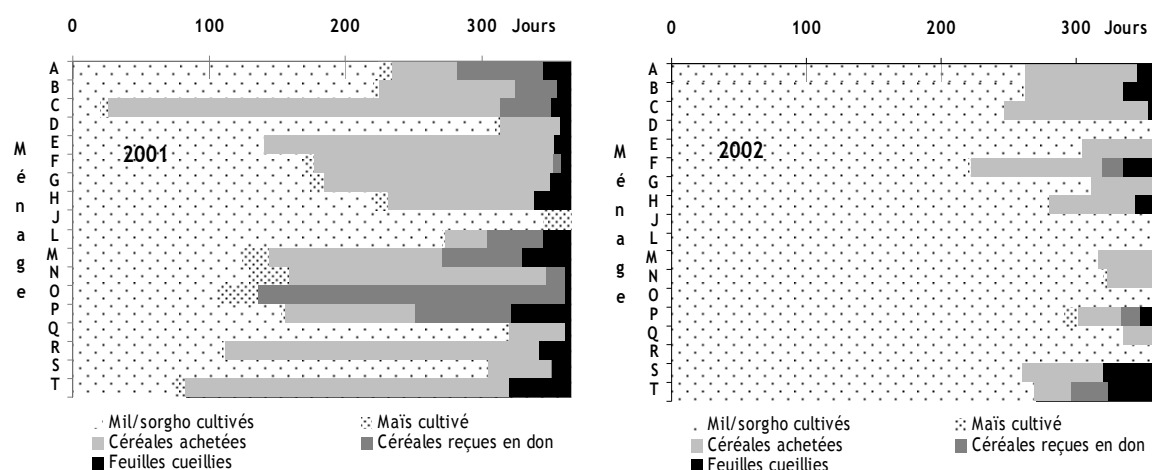


Figure 4 : Structure de l'année alimentaire par ménage

Comme le montre la figure 4, 2001 a été une année de disette aggravée pour la grande majorité des ménages, sans doute pire que 2004-2005, pourtant plus médiatisée dans l'ensemble des pays sahélo-soudaniens d'Afrique de l'Ouest (Janin 2008b). La durée de la soudure alimentaire globale<sup>8</sup> a été très longue avec des écarts très importants : courte pour les ménages D, L, Q et S, interminable pour les ménages C, R, T. En 2002, les différences sont moins marquées. Si l'on excepte le ménage F, la soudure semble avoir été limitée en durée et contenue en sévérité, car moins de céréales ont été achetées sur le marché, de surcroît à un prix unitaire inférieur, qu'il s'agisse du sac ou du *yorouba*. Cinq chefs de ménage n'ont même pas eu besoin de s'approvisionner sur le marché. Le rôle du marché apparaît clairement pour l'ensemble de ces ménages – pratiquant dans des proportions variables l'agropastoralisme – qui sont aussi des consommateurs. D'où le caractère stratégique de « l'épargne sur pied » (bétail) et de l'ensemble des « activités génératrices de revenu » de contre-saison (maraîchage, artisanat alimentaire,...), chères aux développeurs, à l'heure où le marché occupe une place centrale quoique ambivalente (Janin 2006a). Pour leur part, les dons familiaux restent ciblés socialement et temporellement : il s'agit le plus souvent de prise en charge indirecte par élargissement du groupe de commensalité ou par autorisation de prélèvement dans le grenier (ménages M et O). Quant aux feuilles de cueillette, elles peuvent même remplacer ponctuellement la ration céréalière de base (en cas de pénurie marquée).

Les disparités alimentaires existantes entre chaque ménage sont également validées les mesures de consommation. Le volume de la ration céréalière utilisée pour la préparation journalière du « plat », a été relevé par déclaration, à deux périodes clés de l'année alimentaire : après récolte et en soudure<sup>9</sup>. Le *yorouba* en est l'unité usuelle, rapporté à l'« équivalent-adulte ». Sans

<sup>8</sup> Durée totale égale à la somme « céréales achetées », « céréales reçues en don » et « feuilles cueillies ».

<sup>9</sup> Ces chiffres déclarés par les femmes « préparatrices » sont très proches des ratios calculés (nombre de *yorouba* achetés/nombre de jours de soudure et nombre de *yorouba*/équivalent-kilos du volume des greniers, rapportés à un équivalent-adulte).



surprise, cette ration est systématiquement plus « consistante » après les récoltes (cf. figure 5), sauf en 2002 où sa réduction a pu être évitée par certains ménages en période de soudure (M, N, O, P, Q, R, S). D'une manière générale, cette saisonnalité des écarts à la normale semble s'amplifier dans les contextes de crise alimentaire, certains ménages éprouvant alors plus de difficultés à maintenir leur consommation. Ainsi, en 2001, un peu plus de 55% de la cohorte de ménages enquêtés avaient diminué de plus de 35% la quantité de sorgho consommé quotidiennement ; un tiers d'entre eux étaient parvenus à la maintenir et 10% à l'augmenter.



Figure 5 : Ration céréalière journalière par équivalent-adulte

#### 4. Les inégalités alimentaires au filtre de la régulation sociétale

Si dans les années 1990, l'analyse de la sécurité alimentaire s'est fortement appuyée sur la dimension économique d'accès aux ressources du ménage (comme cadre structurant d'action de « politiques de la lutte contre la pauvreté » très généralistes), le paradigme a depuis encore évolué (Maxwell 1996 ; Dilley et Boudreau 2001). La notion de capacité individuelle<sup>10</sup> a fait son apparition (Bebbington 1999). Elle s'appuie sur le postulat d'une aptitude différenciée à faire face aux aléas et aux risques de toute nature, pour assurer sa survie et sa reproduction (physiologique comme économique et sociale). Cette dernière tire d'abord son origine des inégalités de potentialités (physiologiques, monétaires, relationnelles, éducationnelles). Pour parvenir un individu doit – si l'on adopte un cadre géographique d'analyse – agir sur le proche et le lointain géographiques et temporels du domaine agronomique (la gestion de la fertilité), alimentaire (la reproduction des réserves) et social (le fonctionnement du réseau). Ce qui, en termes économiques, se déclinerait plutôt autour des actifs (*assets*), des savoir-faire (*knowledges*), de l'expérience suggérant un élargissement progressif de l'horizon d'anticipation et de minimisation du risque. On intègre alors la question des inégalités croissantes de dotations/allocations initiales de ressources, renforcées par l'éclatement des exploitations familiales et la diversification des activités et des sources de revenus (Bryceson 2002).

Pour ces deux premières formes d'inégalités, on s'efforce désormais de privilégier l'analyse des processus sur la mesure des états instantanés : la vulnérabilité alimentaire est ainsi autant un facteur causal d'insécurité qu'un résultat de cette même insécurité. Ces acquis conceptuels ont été rapidement déclinés en cadre processuel d'intervention par certaines ONG internationales (*livelihood systems and strategies*) avec un intérêt nouveau pour les institutions qui gouvernent les ressources de base (Barrett et al. 2001). On retrouve en quelque sorte la géographie des « modes de vie » et des « genre de vie », chers à Ch. Robequain...

<sup>10</sup> Selon le PNUD (1997), la capacité exprime l'aptitude à réaliser une action en mobilisant de manière efficace, efficiente et durable certains actifs et savoir-faire.

Dans cet ordre d'idée, l'insécurité alimentaire ne serait donc plus seulement liée à des ressources aléatoires et variables mais aussi l'expression d'un déficit de droits d'accès ou de droits faiblement sécurisés entre les individus (troisième dimension des inégalités alimentaires). En ce sens, toute dotation patrimoniale (*endowments*) – ce que A. Sen (1981) appelle capital productif, humain, social ou culturel – est lié à un ensemble de droits (*entitlements*) d'accès et de distribution qui fonde la capacité d'être, d'avoir et de faire d'un individu, exprimée par des états (*beings*) et des actions (*doings*). Cette capacité de réponse très variable selon les individus constitue la dernière dimension des inégalités alimentaires. Ce qui revient, ni plus ni moins, à changer de perspective : l'insécurité alimentaire serait alors moins la conséquence de chocs extérieurs déstabilisants (sécheresse, criquets, prix,...) que le produit des arbitrages sociaux des arènes locales de pouvoir, oscillant tour à tour entre économie morale de la redistribution et solidarité sélective imposée (Molnar 1999 ; Carr 2006).

Ainsi, les inégalités de condition et de statut, liées à l'âge, au sexe ou au lignage constituent des éléments à ne pas négliger pour tout diagnostic, fussent-elles difficiles à appréhender étant donné le caractère endémique de la pauvreté et le caractère souvent masqué de la vulnérabilité. Par conséquent, toute action de sécurité alimentaire, qui serait circonscrite à une catégorie sociale en particulier (les femmes ou les jeunes) pourra susciter des tensions, dès lors qu'elle est susceptible de modifier les rapports de force existants au sein du groupe familial. Si les plus vulnérables (catégorisation bien incertaine au demeurant) ont l'espérance d'une prise en charge alimentaire partielle étant donné la mutualisation des ressources qui s'opère, il n'en ont cependant pas la certitude. Inversement, ceux qui possèdent certaines ressources (bétail, grenier, argent) peuvent être mis à contribution, voire dessaisi de leur usufruit. En réalité, l'analyse micro- de l'insécurité alimentaire ne peut faire l'impasse sur les questions essentielles de la régulation sociale des droits d'accès, de distribution et de retransmission au sens où, même individuellement appropriés, biens et droits sont réenchâssés dans la matrice communautaire du pouvoir. « Normes sociales intériorisées et précarité économique s'enchevêtrent pour engendrer un « ordre » familial qui conduit à sécuriser le groupe contre l'individu et à privilégier (dans ce cas précis) le long terme sur le temps immédiat comme ordre banal des choses, le tout dans la méconnaissance de l'arbitraire qui fonde cet ordre » pouvait-on affirmer en observant certains arbitrages sociaux réalisés (Janin 2003).

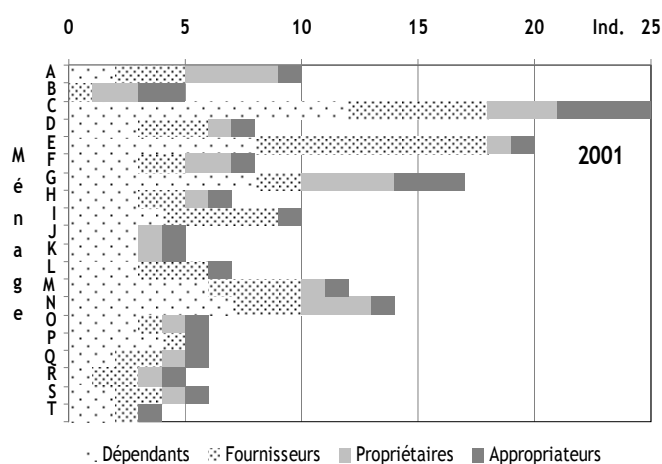
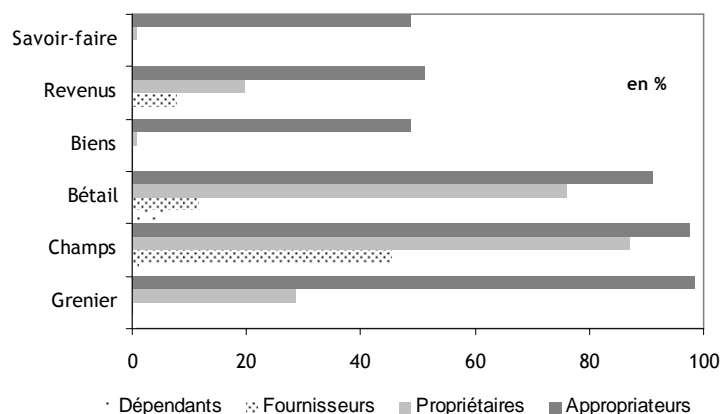


Figure 6 : Typologie des acteurs de la sécurité alimentaire



**Figure 7 : Fréquence d'appropriation de ressource par type d'acteur**

Appliquons donc à notre cas d'étude cette grille hiérarchique de ressources et de pouvoirs (figure 6). Parmi les actifs agricoles participant à la reproduction alimentaire du ménage, on peut donc identifier une majorité de « dépendants » *stricto sensu* (nourrissons, enfants de moins de 10 ans et personnes impotentes, malades ou invalides, personnes âgées) n'ayant aucune ressource en propre (cf. figure 7), aucune marge de manœuvre économique ni capacité décisionnelle (39,4% des 5736 personnes enquêtées, âge moyen de 5 ans).

Viennent les « fournisseurs » (20,0%), producteurs des ressources alimentaires ayant un droit aléatoire d'en disposer : ils constituent la base de la force de travail familial même s'ils disposent souvent de droit annuel révocable de culture. Il s'agit le plus souvent de jeunes adolescents et d'adultes masculins ou féminins célibataires (âge moyen de 19 ans) ayant de modestes sources de revenu individuel non-agricole.

Ensuite, on peut identifier, parmi les adultes, des « propriétaires » (29,5%), plus âgés (29 ans en moyenne), généralement des cadets sociaux, déclarants de la ressource mais n'ayant pas la garantie de son usufruit : il peut s'agir, d'hommes jeunes partiellement dessaisis des revenus de leur activité non-agricole ou dont les greniers céréaliers seront mutualisés et consommés en priorité par l'ensemble du groupe familial, ou encore de femmes veuves, divorcées, veuves ou dont le mari est parti en migration possédant du petit bétail.

Enfin, on retrouve les « appropriateurs » (11,1%), véritables gestionnaires des greniers et du bétail et attributeurs des droits fonciers. S'ils assument pleinement les décisions stratégiques sur ces biens (ouverture, fermeture, vente), ils en délèguent souvent certaines tâches mineures de gestion (puiser). Cette dernière catégorie est celle qui regroupe le plus de personnes disposant de savoir-faire techniques susceptibles de générer des ressources monétaires (soins médicaux, tissage, maçonnerie, embouche, maraîchage, commerce, couture,...). Il s'agit prioritairement du chef de cour ou de famille, des chefs de ménage mais pas uniquement : ainsi certaines femmes propriétaires de greniers individuels ou de petit bétail les gèrent assez librement. Tout dépend *in fine* de la capacité de chaque « propriétaire » à dégager un espace d'autonomie négocié dans une matrice de droits où l'individu constitue une variable d'ajustement récurrente.

\*\*\*\*

A partir de cette géo-politique de l'insécurité alimentaire à grande échelle, trois pistes de complémentaires semblent se dessiner, sur la base d'une combinatoire d'échelles, d'acteurs et de temporalités pour la redéfinition éventuelle de politiques publiques intermédiaires (Janin 2008a).

La première consisterait à systématiser cette géopolitique des inégalités d'accès aux ressources locales (et donc des pouvoirs) et des marginalités qu'elles engendrent inévitablement. C'est-à-dire des oublis, des silences et des creux à l'échelle infra-. C'est un peu ce que nous avons cherché à entreprendre dans ce texte. Cette analyse fine des positions sociales différentielles, qui se lisent dans les mobilités comme dans les avoirs, devra judicieusement tenir compte des mises en scène et des procédures de mise sous tension des individus.

La deuxième devrait inaugurer ce qu'on pourrait appeler une géo-dynamique des acteurs de la sécurité alimentaire : de leurs perceptions et de leurs logiques dans des contextes de fragilités multiples (précarité, aléas climatiques, incertitudes économiques, troubles politiques). Ils constituent autant de « filtres » à décrypter, modifiant les intentionnalités d'action et façonnant des territorialités sahélo-soudaniennes mouvantes, parfois conflictuelles.

La dernière, sans doute plus classique en sciences politiques, mais peu pratiquée dans le champ de l'aide humanitaire et alimentaire, s'intéressera à la manière dont les acteurs utilisent l'espace et ses ressources réelles ou non pour construire, exercer, reproduire et légitimer tout forme de pouvoir. Cette géo-politique des régulations mises en œuvre cherchera dans les processus de captation, de redistribution, de négociation, les formes plus ou moins légitimes et visibles de l'arbitraire alimentaire qui frappe les populations rurales sahéliennes vulnérables. Sont concernés la régulation opérée par les réseaux marchands et la mise sous tutelle des populations par les opérateurs de développement et de l'aide dans le cadre de projets.

En guise d'épithète, nul doute que l'exercice du pouvoir a, en outre, à terme, un effet structurant sur l'action elle-même et un effet discriminant sur les causes et les effets de l'insécurité alimentaire, à la fois inégale et variable. Ce processus cumulatif étant matérialisé dans le temps et l'espace, véritables marqueurs de réussite ou de marginalité.

## Références

- ADAMS A., 1993, "Food Insecurity in Mali: exploring the role of the moral economy, *IDS Bulletin: New Approaches to Famine*, Vol. 24, n° 4, 42-51.
- ADGER N., 2006, "Vulnerability", *Global Environmental Change*, 16, 268-281.
- BARRETT et al., 2001, "Nonfarm income diversification and household livelihood strategies in rural Africa: concepts, dynamics and policy implications, *Food Policy*, Vol. 26, 315-331.
- BEBBINGTON A., 1999, "Capitals and capabilities: a framework for analyzing peasant viability, rural livelihoods and poverty", *World Development*, Vol. 27, n° 12, 2021-2044.
- BRYCESON D., 2002, "The Scramble in Africa: Reorienting Rural Livelihoods", *World Development*, Vol. 30, n° 5, 725-739.
- CAMBRÉZY L. et JANIN P., 2003, « Le risque alimentaire en Afrique » in *Les risques*, Y. Veyret (ed.), Paris, Sedes, 88-103.
- CARR E., 2006, "Postmodern conceptualizations, modernist applications: Rethinking the role of society in food security", *Food Policy*, Vol. 31, 14-29.
- CHAMPAUD J. et PONCET Y. éd., 1999 *Les temps du Sahel*, Paris, IRD.
- COATES J., 2004, *Experience and Expression of Food Insecurity Across Cultures: Practical Implications for Valid Measurement*. Washington, FANTA Project.
- CORBETT J., 1988, "Famine and household coping strategies", *World Development*, Vol. 16, n° 9, 1099-1112.
- COURADE G., 2001, « Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources » in *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeu d'acteurs*, G. Winter (ed.), Paris, Karthala, pp. 26-49.
- DILLEY M. et BOUDREAU T. E., 2001, "Coming to terms with vulnerability: a critique of food security definition", *Food Policy*, 26(3): 229-247.
- JANIN P., 2003, « Vivre ensemble ou la douleur d'être « en grande famille », in *Violences ordinaires*, P. Janin et A. Marie (éd.), *Politique Africaine*, Paris, Karthala, n° 91, pp. 5-99.
- JANIN P., 2004, « La gestion spatio-temporelle de la soudure alimentaire dans le sahel burkinabé », *Revue Tiers-Monde*, n° 180, 909-933.
- JANIN P., 2006a, « L'ambivalence du marché dans la sécurisation alimentaire en milieu rural soudano-sahélien », *Afrique Contemporaine*, n° 217, 91-105.

- JANIN P., 2006a, « L'accumulation est impossible parce que la redistribution est sans limite », in *L'Afrique des idées reçues*, G. Courade (éd.), Paris, Belin, pp. 64-70.
- JANIN P., 2006b, « Le contrôle social est si fort qu'il décourage les initiatives », in *L'Afrique des idées reçues*, G. Courade (éd.), Paris, Belin, pp. 226-231.
- JANIN P., 2006c, « Les sociétés villageoises sont inégalitaires » in G. Courade (ed.), *L'Afrique des idées reçues*, Belin, pp. 258-264.
- JANIN P., 2006d, « La vulnérabilité alimentaire des Sahéliens : concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain », *L'Espace Géographique*, Vol. 35, n° 4, 355-366.
- JANIN P., 2007a, « Marginalité spatiale et pratiques de survie en période de soudure alimentaire », Colloque *Dynamiques de pauvretés et de vulnérabilités* (27-30 novembre 2007, Louvain La Neuve), Université Catholique de Louvain, 15 p.
- JANIN P., 2007b, « Géographie du risque alimentaire : rendre compte de la complexité », 14 p. (soumis aux *Annales de géographie*).
- JANIN P., 2008a, *L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : cadres politiques et options techniques pour l'action*, 32 p. IRD-Dakar.
- JANIN P., 2008b, *La mise en scène de la sécurité alimentaire au Mali : lecture à partir de la crise alimentaire de 2005*, 20 p. IRD-Dakar.
- JANIN P. et MARTIN-PREVEL Y., 2006, « Des indicateurs à l'action : vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle en milieu rural sahélien burkinabé », *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 40, n° 3, 443-461.
- CROMBE X. et JEZEQUEL J.-J. (dir.), 2007, *Niger. Une catastrophe si naturelle*, Paris, Karthala.
- MAXWELL S., 1996, "Food Security: a post-modern Perspective", *Food Policy*, Vol. 21, n° 2, 155-170.
- MOLNAR J., 1999 Sound policies for food security: The role of culture and Social organization. *Review of Agricultural Economics*. 21(2): 489-498.
- MOSELEY W., 2000, "African evidence on the relation of poverty, time preference and the environment", *Ecological Economics*, Vol. 38, 317-326.
- OUEDRAOGO F., 2006, *La vulnérabilité alimentaire au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
- RAYNAUT C. et al., 1997, *Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Paris, Karthala.
- REARDON T. et MATLON P., 1989, "Seasonal food insecurity and vulnerability in drought-affected regions of Burkina Faso" in *Seasonal Variability in Third World Agriculture. The Consequences for Food Security*, D. Sahn (éd.), pp. 118-136.
- SEN A., 1981, *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*. Oxford Clarendon Press.
- SHIPTON P., 1990, "African Famines and Food Security: Anthropological Perspectives", *Annual Review of anthropology*, Vol. 19, 353-394.
- WATTS M., 1983, *Silent Violence: Food, Famine and Peasantry in Northern Nigeria*, Berkeley, University of California Press.